



MOTION DU CONSEIL DE L'ORDRE

Le Conseil de l'Ordre du Barreau de Martinique fait part de sa profonde préoccupation quant à la situation sanitaire et environnementale liée à l'utilisation des pesticides et notamment de la molécule de Chlordécone à la Martinique et à la Guadeloupe.

Il appelle fermement à ce que toute la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles cette pollution a pu intervenir.

Fait à Fort-de-France, le 26 février 2021

Le Bâtonnier
Philippe SENART